

## INTERVENTION À LA TABLE RONDE DE CLÔTURE, 7 octobre 2000

par **Josette Rey-Debove**

Je suis très heureuse qu'un premier colloque sur l'autonyme vienne affirmer la légitimité et l'importance d'un domaine de recherche que j'ai abordé dès 1967 par l'étude des dictionnaires, et qui s'est révélé incontournable pour l'étude des langues en général. C'est ce qui m'a amenée à écrire en 1978 un ouvrage intitulé *Le Métalangage*, édition mise à jour en 1998, augmentée d'articles nouveaux sur cette question.

Je remercie Jacqueline Authier d'avoir consacré une thèse à l'un des aspects de l'autonymie « la connotation autonymique », d'avoir fait connaître ce sujet dans les milieux universitaires et d'avoir suscité un débat devenu indispensable à la recherche. Car l'autonymie n'est pas seulement une notion nécessaire pour comprendre le fonctionnement du langage, c'est le fondement même de l'existence spécifique de ce système de signes. C'est l'autonymie qui permet l'accès des signes au code d'une langue donnée comme système social de communication (expression et contenu), notamment la création d'une écriture.

Ma présence à de très nombreuses communications me suggère quelques réflexions générales.

D'abord l'intitulé du colloque, volontairement vague puisqu'il subsume l'« autonymie » et la « connotation autonymique », se vérifie dans le flou théorique de certains exposés ; le signe n'est pas transparent dans tous ses emplois, ceci a été bien compris, mais la distinction nette entre autonome (métalangage) et mot à connotation autonymique (monde + métalangage) n'est pas toujours explicite. La connotation autonymique sans marques peut toujours s'interpréter dans le langage primaire ; c'est pourquoi on la cherche partout avec des chances de la rencontrer. L'autonymie, au contraire, est un système formel et grammaticalement rigide, aisément reconnaissable au premier coup d'œil (plus à l'écrit qu'à l'oral). Aussi bien, le terme de « métalangage » ne s'est-il manifesté ici que rarement.

Lexicalement, le métalangage comprend deux types d'unités : les mots métalinguistiques codés et les autonymes non codés, produits selon les besoins du discours par des règles grammaticales précises dans chaque langue. Les autonymes ne sont guère dissociables du métalangage, et le plus souvent solidaires des « verbes de parole » dont le rôle est fondamental (*dire, vouloir dire, s'appeler, etc.*), notamment dans le discours direct rapporté (DDR) qui est le prédicat autonome d'un verbe métalinguistique. A ce sujet, je pense que Marie-Thérèse Charlent a convaincu son auditoire par la rigueur de ses arguments sur l'autonymie du discours rapporté direct, qui a sa propre déixis enchâssée dans le discours du rapporteur.

Une des questions qui a été plusieurs fois posée concerne l'existence d'un « continuum autonymique » entre l'autonyme pur et dur (comme l'entrée d'un dictionnaire de langue) et les « voix » du discours, simples connotations non explicitées, intertextualité ou discours indirect

libre. *Continuum* est un terme dangereux dans la mesure où il s'agit de paliers définissables par un statut sémiotique. Il en existe probablement beaucoup si l'analyse est assez fine, mais il faut les définir et les dénommer ; sinon aucune analyse linguistique n'est possible, on est dans la nuance, dans le « plus ou moins » qui ne rend pas compte des niveaux sémiotiques.

Pour ma part j'ai été confirmée dans une perception plus exigeante du double statut de l'autonymie. Un bon exposé sur le coréen m'a appris que cette langue possédait une particule *lako* comme signal d'autonymie, mais qu'il ne s'agissait que du discours rapporté. Dans quelques langues à marqueurs, en effet, la principale préoccupation est celle de l'origine personnelle de l'énoncé, le reste étant sans importance sociale : les prédications sur le signe n'entraînent pas de sanctions, mais les paroles rapportées peuvent atteindre une dimension juridique. Pour cette raison je souhaiterais une étude des marqueurs autonymiques dans toutes les langues que les Européens connaissent mal. Or le discours rapporté n'est généralement pas en position de sujet, et en fait, l'autonyme sujet ne se trouve jamais accompagné de cette particule. Il faut donc, en linguistique générale, faire intervenir l'opposition « thème/rhème », qui a été plusieurs fois évoquée. L'autonyme comme thème, dans « *Jamais* est un adverbe français », n'a pas exactement le même statut que celui de « Il a dit : *Jamais !* ». Ceci mérite d'être approfondi dans la mesure où le sentiment de l'utilisateur quelconque exprime justement cette disparité : le discours direct est considéré comme du langage ordinaire (primaire) parce que seul le contenu importe. La preuve alléguée est qu'il est souvent traduit en tant que rhème, mais ne supporte pas la traduction en tant que thème (« *Never is an English adverb* »).

Je m'étonne d'ailleurs que les chercheurs ne fassent pas plus souvent appel à une traduction en langue étrangère pour éclaircir la situation ; c'est un outil non seulement fiable, mais susceptible de révéler des subtilités qui se trouvent nivelées dans une étude monolingue. Il faut exploiter radicalement le fait que l'autonyme résiste à la traduction (et à la synonymie), de même que la séquence à connotation autonymique. Le « fait autonymique » même lorsque les prédicats de l'autonyme s'appliquent au contenu du signe, nécessite une « adaptation » discursive.

Beaucoup de domaines ont été abordés (mais pas tous). Le fait autonymique est au cœur de l'existence d'une langue et peut être envisagé dans toutes les études linguistiques. Néanmoins mon opinion est très réservée en ce qui concerne les reprises et les « reformulations » d'un seul locuteur dont l'encodage est perçu comme insatisfaisant. C'est pour moi un phénomène épilinguistique, mais nullement autonymique. Seule la reprise de la parole de l'autre (dialogue) a le statut de la connotation autonymique (*comme tu le dis*). A l'inverse, les difficultés de décodage déclenchent la connotation parce que l'« intentionnalité » de l'encodeur est perdue. La notion d'intentionnalité est ce qui distingue fondamentalement l'encodage du décodage discursif ; et le linguiste décodeur me paraît en mauvaise posture pour décrypter les intentions du sujet de l'énonciation. Aussi ai-je remarqué qu'on parlait souvent de l'énonciation en amalgamant les situations très différentes du décodage et de l'encodage.

Toujours à propos de l'énonciation, une hypothèse de travail implicite m'a semblé soutenir les études sur le discours, à savoir que toute phrase était acceptable, justement à cause de l'intentionnalité. Comme personne ne parle (consciemment) pour ne rien dire, il va de soi que toute phrase a un contenu, ce qui n'a rien à voir avec l'« acceptabilité » (conformité au système grammatical et sémantique d'une langue). Si toutes les phrases sont « acceptables » la linguistique n'a plus d'objet, le sens est individuel, les codes qui permettent la communication sont phagocytés d'emblée. La langue ne se prête pas à des messages comme le carré blanc sur fond blanc, célèbre peinture de Malevitch. Aussi bien, tous les exemples phrastiques présentés avaient-ils un contenu et n'étaient-ils pas toujours acceptables.

Une autre problématique a été posée au sujet de l'autonymie des « signes complexes codés ». Cet accès au statut d'unité de langue commence avec le mot lui-même, au lemme qu'on en tire, en passant par la cooccurrence fréquente, l'expression « figée » ou locution, la phrase toute faite (dont les proverbes), les textes à dire (formules juridiques, prières religieuses, etc.). S'il est incontestable qu'ils relèvent, dans ce processus de codification, de la connotation autonymique, ont-ils encore quelque liberté de s'adapter à la structure de l'énonciation ? Le statut de signe qui se connote comme unité de langue *vs* unité de discours peut se réduire, pour le mot complexe, à une « matrice de signe » avec variables (par exemple : *Ronger son* (mon, ton, notre, votre, leur) *frein, Plus beau* (fort, connu, etc.) *que moi, tu meurs* !). Ceci est vrai de la langue, mais aussi du discours. Car à l'opposé, l'idiolecte qui est imité dans le « pastiche » est aussi une matrice productrice de ce « quelqu'un dirait » (J.F. Jeandillou), pour l'expression et le contenu ; cette matrice du pastiche est d'ailleurs plus intéressante à l'oral où le signe est entièrement investi, la phonation et même la mimique (les « imitateurs »). Reste à étudier ce type de connotation matricielle de tous les aspects du signe, qui n'est pas véritablement autonymique puisqu'elle ne désigne ni ne connote un énoncé déjà produit, mais seulement ses caractères.

Certains termes récurrents, utilisés par quelques participants, m'obligent à faire le point, d'autant plus que je suis responsable de les avoir utilisés au début de mes recherches, en les empruntant aux philosophes du langage.

Je pense aujourd'hui que les termes d'« usage » et de « mention » sont à proscrire ; c'est un point de vue de philosophes qui ne disposent pas de la définition saussurienne du signe et qui héritent des *modi significandi* du Moyen-âge. L'autonyme est en usage comme les autres signes ; c'est le signe, qu'il faut caractériser. L'autonyme est un homonyme de ce qu'il désigne ; le lexique est double : les mots (langage primaire) et leurs désignateurs homonymes qui obéissent à des règles de grammaire (langage-objet ou secondaire). Les paradoxes des logiciens où se trouvent confondus langage et métalangage, sont amplement liés aux structures grammaticales du latin d'abord, puis de l'anglais (*Homo*+prédicat, *Man*+prédicat). Le français ne présente guère de « paradoxes » (déterminants, accords, etc.) on y distingue *L'homme* et *Homme*+prédicat. Même *Je mens* offre peu d'intérêt pour le linguiste ; tel quel, c'est un exemple d'école sans fonction de communication.

Il faut aussi se méfier de la « réflexivité » et de l'« autoréférence ». La réflexivité de l'autonyme n'est que partielle, jamais totale, puisque l'autonyme désigne une unité du langage primaire qui n'est que son homonyme. Il faut ajouter à l'exposé de Georges Kleiber, déjà très sophistiqué, l'assertion plus surprenante encore, selon laquelle « l'autonyme se désigne tel qu'il serait s'il ne désignait pas », vérité que nul ne conteste. L'emploi de « réflexivité » et d'« autoréférence » est donc abusif, et susceptible d'amener à des erreurs : aucun signe ne peut se désigner ni se signifier : E(E(C)) désigne E(C). Il ne désigne pas non plus son signifiant, qui n'existe pas sans son signifié (Saussure), que celui-ci soit connu ou inconnu du décodeur. Ce sont les prédicats qui sélectionnent le signifié dans l'autonyme inconnu du décodeur. A ce propos, je souhaite répondre à Marie-Françoise Mortureux qui citait le cas de « *Signéter* ne veut rien dire », que même si ce mot est largement motivé, la motivation ne prévaut pas sur le code lexical. Et on ne doit pas oublier que l'autonymie prend en charge n'importe quelle unité pour en faire un signe : syllabe, mot étranger, séquence non signifiante, etc. ; le lexique autonome ne représente qu'une partie de son domaine. Déjà Aristote et Abélard s'étaient heurtés à la contradiction entre « *Buba* (inventé et non motivé) est vox significativa » et « *Buba* est vox non-significativa », comme nous l'a expliqué Irène Rosier. L'autonymie résout ce problème. En langage primaire, la suite *buba* ne signifie rien : E(?) au lieu de E(C), pour expression/contenu. Mais dans une phrase métalinguistique (verbe *signifier*) *buba* est autonome et en position de nominal sujet : E (E (?)) qui signifie « E(?) » , donc au moins un signifiant, dans ce cas très particulier.

Par ailleurs, Irène Tamba et Bernard Bosredon ont écrit en 1998 (*Sémiotiques* 14) un article intitulé « L'autonymie linguistique », qui traite plus modestement du « statut grammatical » de l'autonyme dans le français écrit, alors que des informations sur l'autonyme en japonais, langue maîtrisée par Irène Tamba étaient très attendues en linguistique générale. Ces auteurs dénie à l'autonyme le statut de « nom » et proposent celui de « désignation citative », qui peut sembler plus précis, encore que *citer* (ou *mentionner*) soient eux-mêmes éclaircis par la seule notion d'autonymie ! Il n'en reste pas moins que l'autonyme fonctionne comme un nom. J'ai moi-même employé l'expression *désignation dénomminative*, mais j'ai préféré intégrer l'autonyme aux parties du discours comme un « nom ». Il fallait d'abord expliquer clairement que, dans « *Jamais* est un adverbe », *Jamais* était un nom, et non pas un adverbe (c'est le sujet d'Augustin dans *De Magistro*). Ce point de grammaire entre la catégorie du nom et la « fonction nominale » est tout à fait secondaire et n'apporte rien à la connaissance du sujet ; sujet mal connu apparemment puisque l'un des auteurs annonce qu'il « forge le terme *métalogique* (mot attesté en 1910 en français, au XIX<sup>ème</sup> siècle en allemand *metalogisch*, du latin médiéval *metalogicus*).

Enfin je me suis insurgée, dans les discussions de ce colloque, contre le mot « évidentialité », qui ne veut rien dire en français, puisqu'il n'a rien à voir avec l'évidence ; cet emprunt à l'anglais rend les exposés incompréhensibles ; pour désigner les sources (angl. *evidences*) de l'énonciation et leur étude, on attendrait plutôt *origination* (de *s'originer*) ou

*originarité*. Alain Rabatel dit correctement *origine énonciative*. Je suis étonnée que plusieurs sémioticiens (dont Deledalle) et de nombreux pragmaticiens aient entériné ce mot depuis 1956 (Gilbert Lazard), mot repris abondamment dans le *Colloque de pragmatique* de 1998, et aujourd'hui employé par les linguistes non francophones.

Il existe actuellement un flottement terminologique concernant le rapport de l'homme au langage comme objet (et non comme instrument d'expression et de communication). Car il peut s'agir d'une simple praxis, d'une conscience linguistique ou d'une expression métalinguistique. Personne n'a avantage à enfler une terminologie ; il faut plutôt affiner la conceptualisation d'un sujet d'étude.

Certains linguistes comme Greimas et Culioli ont conservé la distinction de Hjelmslev entre métalangage scientifique (celui des linguistes) et métalangage non scientifique (celui de tout le monde, donc le plus représentatif). Rappelons, au passage, que Hjelmslev ne s'est pas intéressé aux autonymes. Mais il ne s'agit pas d'apprécier la vérité des assertions métalinguistiques, non pertinente dans l'étude du métalangage. Cet héritage logicien des valeurs de vérité n'est pas de nature linguistique. Il ne s'agit pas non plus, comme le fait Jakobson, de considérer la « fonction métalinguistique » comme un renvoi au code : le métalangage a pour objet le langage en général, systémique et discursif, scientifique et vulgaire. J'ai assimilé les assertions des linguistes à celles des locuteurs, car c'est exactement le même système ; c'est pourquoi je n'utilise pas le terme *épilinguistique* pour les secondes. Qu'on emploie le terme *métadiscursif* quand seul le discours est envisagé se justifie, mais dans une théorie d'ensemble, le mot *métalinguistique* l'inclut et s'avère suffisant ; ce n'est qu'un hyperonyme de tous les cas possibles, où la langue s'oppose au monde, et non pas au discours.

On a fait référence à ce que j'ai appelé la « densité métalinguistique » d'une phrase, qui n'est pas mesurable, mais sensible à l'intuition ; non seulement le mot métalinguistique, mais les prédicats sont impliqués dans cette notion. Néanmoins, une phrase est, ou n'est pas métalinguistique selon les preuves formelles qu'on apporte ; les cas douteux nous renvoient à l'origination qui est hors texte et souvent incontrôlable (connotation autonymique), mais rarement à la densité.

Cependant, afin de mieux éclaircir la notion de « plus ou moins métalinguistique », je tenterai un inventaire par paliers des rapports entre l'énonciation et le langage-objet.

*Métalangage* et *autonyme* désignent des séquences langagières concrètes parlées ou écrites ; la matérialité du langage est nécessaire. Mais l'adjectif *métalinguistique* est employé dans le sens beaucoup plus large de « qui concerne le langage pris pour objet » ; ainsi de la « conscience métalinguistique », notion qui a été fort souvent utilisée. Certes, cette conscience existe, mais elle ne peut qu'être déduite d'une expression métalinguistique concrète ; c'est pourquoi je préfère employer *épilinguistique* lorsque le langage est absent. Pas de langage, pas de métalangage. Sinon, on aborde le domaine de l'« endophasie » et des « métareprésentations » en « mentalais » (langage intérieur, dans les neurosciences), domaine de la recherche encore peu utilisable. Ces représentations affectent le langage primaire à l'encodage (reformulations, etc.)

mais surtout au décodage puisque le décodeur subit l'initiative de l'encodeur dont l'idiolecte est différent du sien. L'un comme l'autre butent sur des difficultés qui les font réfléchir. On ne retiendra donc, pour le métalangage, que ce qui est formel in situ ou déductible du cotexte. Du plus dense au moins dense, sans affiner la recherche, on rencontre :

L'autonyme en position de thème

L'autonyme en position de rhème (ex. discours direct rapporté)

La connotation autonymique explicite (*comme vous dites*, etc.)

La connotation autonymique sans marques

La connotation autonymique matricielle (ex. pastiche)

La connotation de signe (analogie quelconque avec un autre signe)

La connotation de genre (dans une même langue, et la connotation de langue étrangère.)

Il existe évidemment des autonymes d'autonymes qui se manifestent aujourd'hui dans le langage tertiaire du colloque, la densité augmentant chaque fois qu'on avance dans la hiérarchie des langages : Georges Kleiber s'en est servi pour nous amuser. Mais si l'autonymie participe de la pensée logicienne fascinée par l'absurde, elle reste un principe d'explication très rationnelle pour le linguiste.